

HABILITATION ELECTRIQUE - FORMATION THEORIQUE INITIALE - B1V B2V BR BC

Cette formation réalisée en E-Learning permet de se préparer à la partie théorique de 'habilitation B1V B2V BR BC requise pour tout électricien chargé d'assurer des travaux, dépannages, consignations, interventions ou essais en basse tension.

■ Objectifs opérationnels

- Effectuer en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation
- Respecter ou réaliser les instructions de sécurité
- Exploiter ou rédiger les documents applicables et autres documents associés
- Exploiter ou rédiger les documents nécessaires dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT

■ Public Concerné

- Electriciens ou électromécaniciens chargés d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et des interventions ou essais en BT

🕒 Durée

4.00 Heures

0.57 Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation exige la connaissances des lois fondamentales de l'électricité et dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

■ Parcours pédagogique

@ FORMATION E-LEARNING

Réglementation en électricité

Distribution électrique

- Tension et courant

Dangers de l'électricité

- Risques électriques et accidents de travail associés
- Effets du courant sur le corps

Installations électriques

- Classement des installations
- Zones d'environnement à risque électrique

Opérations en environnement à risques électriques

- Travaux électriques et non électriques
- Travaux en basse tension et haute tension

Habilitation électrique

- Titre et niveaux d'habilitation

Intervention

- Distances de sécurité
- Lecture de la signalisation
- Rôles des différents intervenants
- Moyens et équipements de protection
- Consignation
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Comportement dans son activité

- Conduite à tenir face à un risque potentiel
- Conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques

Travaux d'ordre électrique

- Identification des ouvrages BT
- Fonctions des matériels électriques BT
- Mesures de prévention
- Niveaux d'habilitation nécessaires
- Différentes consignations (en une ou deux étapes)

Analyse des risques

- Préparation des travaux
- Travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité
- Rédaction des documents

Entretien et dépannage

- Les zones d'environnement
- Risques spécifiques aux interventions BT
- Mesures de prévention
- Préparation d'une intervention
- Niveaux d'habilitation nécessaires
- Différentes interventions
- Consignation
- Consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
- Rédaction des documents

AVERTISSEMENT :

La formation théorique en E- Learning ne permet pas à elle seule, la remise du titre d'habilitation par l'employeur. Celle-ci doit être impérativement poursuivie par une formation et une évaluation pratiques en interne par exemple (Ref S160-PE). Le formateur devra être en mesure de formuler et d'archiver un avis préparatoire sur la base des résultats de l'évaluation des acquis.

Cette formation est également réalisable en :

- *Présentiel (théorie et pratique) - Ref S160*
- *Classe virtuelle (théorie) - Ref S160-DIST, et/ou complétée par une formation pratique en présentiel sur demande intra - Ref S160-PE*
- *Blended-Learning (théorie en E-learning et formation pratique en présentiel) Ref S160-P*

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PADAGOGIQUE

Le module E-Learning prévoit une alternance multimodale d'apports théoriques, d'exercices d'entraînement et de quiz scorés.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le module E-Learning propose des ressources textuelles, des vidéos, des illustrations ainsi que des animations.

Un livret de prescriptions de sécurité électrique est téléchargeables sur la plate-forme E-Learning lors de votre formation.

MOYENS TECHNIQUES

Le module E-learning est réalisé sur une plate-forme web dédiée et disponible 30 jours à la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels d'accès.

> Accompagnement de l'apprenant

L'apprenant est suivi par un Référent pédagogique durant le déroulement de sa formation E-Learning.

En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant est en contact avec un Référent technique qui lui apporte une réponse sous 48 H. Les échanges avec les Référents pédagogique et technique se déroulent via le forum ouvert à tous les apprenants ainsi que la messagerie privée.

> Prérequis d'environnement informatique

L'apprenant doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence ainsi que des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

- Le Référent pédagogique est un intervenant formateur qualifié et possède une expérience professionnelle sur les installations électriques.
- Le Référent technique est l'administrateur du LMS de la plate-forme E-Learning.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la plate-forme E-Learning sur la base d'un QCM selon le référentiel et les modalités d'évaluation théorique de la Norme NF C 18-510.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

INFORMATION :

En vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur, l'apprenant devra être évalué sur ses acquis pratiques après une formation adaptée et enregistrée dans le dossier du salarié.

MESURE DE LA SATISFACTION DE L'APPRENANT

Cette évaluation réalisée en ligne après la formation, mesure l'organisation et les conditions du tutorat à destination de l'apprenant, les qualités pédagogiques ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés sur la plate-forme E-Learning.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com